

Image not found or type unknown



Contester pv mal rempli par policier date

Par **bosseur**, le **18/10/2010** à **06:18**

Bonjour,rnrnje me suis fais verbalisé pour un pseudo feu rouge que je n'ai pas vu mais bon le policier qui m'a verbalisé je pense a mal rempli son pv sur la date.rnrnnormalement la date dois etre du type 12-10-2010 or le policier l'a rempli 12/10/2010 ce qui rend caduque le pv.rnrnsur le 2eme volet la couleur du vehicule ne figure pas non plus .rnrnmais bon juste une seul rature sur le pv rend caduque le pv.rnrnun ami a moi bossant dans le 78 au rayon traitement des pvs m'en a parlé.

Par **Tisuisse**, le **18/10/2010** à **22:55**

Bonjour,rnrnChangez d'ami car jamais un tribunal quelconque ne vous suivra dans ce type d'argumentation.